

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS)

THÉRAPIE MANUELLE SAMT



www.hevs.ch

www.therapie-manuelle.ch

 **Hes·so**  **VALAIS
WALLIS**

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences
Western Switzerland



SANTÉ & SOCIAL 

Août 2009 - Juin 2010

DURÉE

Ce CAS est construit selon le principe de l'alternance entre les périodes de formation et la pratique professionnelle. Cette formation « en emploi » se dispense sous la forme de 2 modules : le premier module se compose de 3 sessions de 5 jours, le deuxième module de 3 sessions de 4 jours. La formation se compose d'un ensemble de 6 sessions de cours à raison d'une session chaque 2 mois, sur une année administrative, de travaux personnels entre les différentes sessions et d'un travail de certification.

Le volume de travail de ce cours postgrade de 15 crédits ECTS correspond à environ 450 heures de travail réparties entre les périodes de cours (216 heures) et le travail personnel (environ 230 heures)

CONCEPT GÉNÉRAL

Cette formation postgrade fait suite à des études initiales en physiothérapie de niveau tertiaire ou équivalent. Elle est intégrée au concept Suisse de formation en thérapie manuelle, le concept SAMT (Schweizerische Arbeitsgruppe für Manuelle Therapie). Le programme d'enseignement répond aux critères de la pratique en Suisse et se place en parallèle du cursus proposé par la Société Médicale Suisse de médecine manuelle (SAMM/SMSMM). Il repose sur des fondements scientifiques, des connaissances théoriques et pratiques actualisées, sur la comparaison et la mise en confrontation des différents concepts utilisés en thérapie manuelle ainsi que sur l'analyse approfondie et la remise en question des attitudes et des pratiques. La formation postgrade se développe en s'appuyant sur l'Institut Santé & Social de recherche de la HES-SO Valais Wallis et le Réseau de chercheurs de la HES-SO.

OBJECTIFS

La formation permet au participant¹ de développer son expertise dans le domaine de l'analyse du mouvement et dans la prise en charge thérapeutique des patients atteints d'affections dégénératives et fonctionnelles de la colonne vertébrale et des articulations périphériques. Ce CAS permet ainsi l'acquisition de nouvelles compétences cliniques et des connaissances spécifiques relatives aux méthodes, aux processus d'intervention et aux techniques en Thérapie Manuelle du Rachis dans le but d'appliquer une prise en charge thérapeutique manuelle réflexive.

Ce cours postgrade vise les objectifs généraux suivants :

- développer un rôle d'expert en tant que physiothérapeute dans le management interdisciplinaire,
- développer une intervention thérapeutique manuelle réflexive,
- formuler et documenter un bilan fonctionnel,
- acquérir, adapter et parfaire les techniques et les processus diagnostiques et thérapeutiques dans des situations cliniques complexes,
- affiner la démarche clinique et l'habileté gestuelle spécifiques aux techniques de thérapie manuelle.

OFFRE MODULAIRE

Le CAS est constitué de deux modules et d'un travail de certification. La validation d'un module donne lieu à l'octroi de crédits ECTS ainsi qu'à une attestation de validation. La validation de l'ensemble des modules du cours postgrade ainsi que du travail de certification débouche sur un Certificat postgrade d'une valeur de 15 Crédits ECTS et sur un Certificat délivré par la SAMT. Les modules doivent être impérativement suivis dans l'ordre chronologique proposé. La construction de cette formation permet de suivre les deux modules durant la même année ou un module par année sur deux ans.

PUBLIC-CIBLE

La formation s'adresse aux physiothérapeutes diplômés.

¹ Pour alléger la lecture, toutes les appellations de personne sont mentionnées au masculin, mais se lisent également au féminin.

PROGRAMME

Compétence générale : Agir en tant qu'expert en Thérapie manuelle au niveau de l'appareil locomoteur

MODULE 1	Thérapie manuelle du rachis M1 15 jours / 7 crédits
Compétence :	Effectuer une prise en charge thérapeutique d'une situation non complexe en thérapie manuelle du rachis
Contenus :	Anatomie, anatomie fonctionnelle, biomécanique articulaire, neurophysiologie, pathologie, et introduction à la lecture critique d'articles scientifiques. Pratique sous la responsabilité d'expert, documentation, méthodologie, lecture critique de recherche, présentation des différents concepts en thérapie manuelle, présentation de situations cliniques
Dates :	<i>Session A : du samedi 29 août au mercredi 2 septembre 2009 (5 jours)</i> <i>Session B : du samedi 24 octobre au mercredi 28 octobre 2009 (5 jours)</i> <i>Session C : du samedi 12 décembre au mercredi 16 décembre 2009 (5 jours)</i>

MODULE 2	Thérapie manuelle du rachis M2 12 jours / 6 crédits
Compétence :	Effectuer une prise en charge thérapeutique d'une situation complexe en thérapie manuelle du rachis.
Contenus :	Neurophysiologie, pathophysiologie, Evidence-based Practice. Lecture critique et analyse de recherche dans le domaine spécifique, contexte et évolution du champ professionnel, pratique gestuelle et habileté manuelle spécifique sous la responsabilité d'un expert, présentation et analyse de cas cliniques.
Dates :	<i>Session 1 : janvier 2010</i> <i>Session 2 : mars 2010</i> <i>Session 3 : fin mai - début juin 2010</i>

Travail de certification	2 crédits
Objectif :	Démontrer la compréhension et l'intégration des différents éléments de la formation.
Contenus :	Confronter les éléments théoriques et les techniques gestuelles démontrées durant la formation à une situation clinique concrète rencontrée dans la pratique, analyser sa propre pratique sur des bases théoriques et scientifiques, proposer des réajustements et les argumenter.
Dates :	<i>Délai de remise : fin août 2010</i>

PÉDAGOGIE

Le cycle de formation est centré sur l'acquisition et le développement des connaissances scientifiques et des compétences spécifiques aux traitements en thérapie manuelle. Il se fonde sur une pédagogie interactive qui privilégie l'implication des participants. Les formateurs favorisent et développent une articulation entre savoirs théoriques et apprentissages pratiques.

CONDITIONS D'ADMISSION / DÉLAI D'INSCRIPTION

Toute personne titulaire d'un diplôme professionnel de physiothérapeute amenée à travailler avec des personnes souffrant de troubles fonctionnels de l'appareil locomoteur. Les personnes intéressées présentent un dossier de candidature comprenant un curriculum vitæ et une lettre de motivation. Les dossiers ainsi que le formulaire d'inscription ci-après doivent être envoyés à l'adresse suivante : Haute École Valaisanne, domaine Santé-social, Secrétariat des formations continues, Agasse 5, case postale, 1950 Sion 2.

Pour toute information complémentaire : 027 – 606.84.50 le matin.

Courriel : info@hevs.ch. Site Internet : www.hevs.ch

Le délai d'inscription est fixé au **31 juillet 2009**. Toutefois, l'inscription pour des modules isolés est possible tout au long de la formation.

DATES ET LIEU DE LA FORMATION

La formation débute en **août 2009** et se termine en **juin 2010**. Elle a lieu dans les locaux de la Clinique romande de réadaptation SUVA-Care à Sion. Les horaires de cours sont de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Les participants qui suivent et valident les 2 modules de formation puis présentent et valident le travail de certification obtiennent un certificat de cours postgrade (Certificate of Advanced Studies CAS) délivré par la HES-SO et un Certificat délivré par la SAMT. Une attestation de participation est délivrée aux personnes n'ayant pas participé au cursus entier. Chaque module peut être validé isolément.

Ce CAS est en cours de reconnaissance les instances de la HES-SO.

COORDINATION PÉDAGOGIQUE ET INTERVENANTS

Anne Gabrielle Mittaz Hager, professeure HES et responsable du CAS

Nicolas Mathieu, professeur HES

Raymond Mottier, physiothérapeute-chef, CRR, CEDASF Uni Ge

Alain Quirighetti, physiothérapeute-chef adjoint, CRR

Lara Allet, physiothérapeute, (MPTSc, cand. PhD)

Roger Hilfiker, professeur HES et chercheur, MPTSc

Et d'autres intervenants de la pratique

PRIX

La finance d'inscription est de **Fr. 200.00**. Ce montant reste acquis quelle que soit la décision d'admission.

Le coût de la formation est de :

- Fr. 3'000.00 pour le module M1 de 15 jours.
- Fr. 2'400.00 pour le module M2 de 12 jours.
- Fr. 5'000.00 pour le cours postgrade dans son intégralité (27 jours de formation).

Le montant correspondant au cursus choisi est payable, au plus tard, 15 jours avant le début des cours. Sur demande, un étalement des paiements par session est possible.

NB : Pour l'examen de leur dossier, les candidats demandeurs d'une reconnaissance d'acquis doivent s'acquitter d'une taxe supplémentaire.

INSTITUTION RESPONSABLE DE LA FORMATION

HES-SO Valais Wallis, Haute École Valaisanne, domaine Santé & Social, Agasse 5, case postale, 1950 Sion 2.

(Haute école spécialisée Santé & Social Valais, HEVs2)

BULLETIN D'INSCRIPTION - DÉLAI : 31 juillet 2009

Les inscriptions sont prises en compte selon leur ordre d'arrivée.

<input type="checkbox"/> Je m'inscris au module M1/09 du CAS en Thérapie manuelle	<input type="checkbox"/> J'ai suivi la session A antérieurement et m'inscris à la session B du module M1/09
<input type="checkbox"/> J'ai suivi le module M1/09 et je m'inscris au module M2/10 du CAS en Thérapie manuelle	<input type="checkbox"/> J'ai suivi les sessions A et B antérieurement et m'inscris à la session C du module M1/09
<input type="checkbox"/> Je m'inscris à l'ensemble du CAS en Thérapie manuelle qui débute en août 2009 et profite ainsi du rabais de Fr. 400.00.	<input type="checkbox"/> J'ai suivi le module M1 antérieurement et je m'inscris au module M2/10 du CAS en Thérapie manuelle

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA/Lieu :

E-Mail :

Origine :

Tél. privé :

Tél. prof. :

Fonction :

Institution :

Lieu, date :

Signature :

Annexes : curriculum-vita / lettre de motivations / copie(s) du/des diplômes / copie des attestations de cours suivis en Thérapie manuelle

À retourner, accompagné des annexes demandées, à l'adresse suivante :

HES-SO Valais

Secrétariat de la formation continue

Domaine Santé & Social

Chemin de l'Agasse 5 / CP

1950 Sion 2

CONDITIONS DE DÉSISTEMENT

- Tout désistement doit être annoncé par écrit au secrétariat.
- En cas de désistement intervenant dans les 15 jours suivants la confirmation de l'admission, 10 % de l'écolage reste dû.
- En cas de désistement intervenant plus de 15 jours après la confirmation de l'admission, la totalité de l'écolage est due.

S.V.P
Affranchir

HES-SO Valais
Secrétariat de la formation continue
Domaine Santé & Social
Chemin de l'Agasse 5 / CP
1950 Sion 2